

# à LA TESTE

DE BUCH

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE | N°5 | AVRIL 2023



GRAND  
ANGLE

Spécial  
**Aménagements  
& nature**





FONDATION



DU  
PATRIMOINE

# AIDEZ LA CABANE N°3 À « RENAIÎTRE »



**FAITES UN DON**



# sommaire

## GRAND ANGLE

- 4>10 SPÉCIAL TRAVAUX
- 6/ Réaménagement de l'entrée de Ville
- 7/8 Schéma de circulation
- 9 Brèves de travaux
- 10 Les aménagements

## POUR PLUS DE NATURE

- 11/ La gestion différenciée



- 12/ Les aménagements paysagers 2023
- 13/ Les vergers urbains

## ENVIRONNEMENT & FORÊT

- 14/15 Les OLD
- 16/ Reconstruction du massif forestier



- 17/ Social - Du SAAD au Service Autonomie

## VIE DES QUARTIERS

- 18/ Café des Conseils de Quartier
- 19/ Événements à venir

## CULTURE

- 20/ Échappée sauvage



- 21/ Les Scènes Musicales

## VIE ÉCONOMIQUE

- 22/23 Une ville proche de ses entreprises

## FINANCES

- 24/25 Budget primitif 2023

## IL ÉTAIT UNE FOIS

- 26/27 Histoire(s) d'un quartier, Brameloup



- 28/ Brèves
- 29/ État-civil

# édito



Depuis trois ans, nous agissons ! Nous avons pris les dossiers en mains, dans l'intérêt de notre Commune et de ses habitants, et 2023 sera une année de réalisations. Pour devenir la Ville durable et mobile à laquelle nous aspirons tous, nous réalisons d'importants travaux d'aménagements de voiries que nous vous présentons dans ce magazine.

Place aussi à la nature, aux aménagements paysagers et à la gestion différenciée de nos espaces verts. Nous organisons régulièrement des réunions avec les riverains ou des réunions publiques d'information et de concertation afin de présenter les projets de travaux, d'aménagements, de logements... et d'en débattre.

Notre territoire a des trésors qui nous obligent ; l'eau salée et douce, le sable, la forêt... Les Cabanes Tchanquées font partie de notre patrimoine comme de nous-mêmes. Vous avez certainement vu le film «Elle» (voir page 28) et désormais vous pouvez participer à sa reconstruction afin de l'aider à « renaître ».

Chaque jour nous œuvrons pour panser les plaies de l'incendie, sécuriser le massif et permettre la reconstruction de notre forêt. Le nouveau paysage qui se dessine est douloureux, mais il nous faut l'accepter, respecter les arrêtés en vigueur, être vigilants et tirer les enseignements afin de ne plus jamais subir une telle catastrophe.

## Patrick Davet

Maire de La Teste de Buch  
Conseiller Départemental de la Gironde

## à LATESTE

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE | N°5 | AVRIL 2023

Directeur de la Publication : Le Maire de La Teste de Buch / Rédaction : Services municipaux / Réalisation : Atelier Infographie - Mairie de La Teste de Buch

Impression : COMPOSIT / Tirage : 20 000 exemplaires / Dépôt légal : à parution N° I.S.S.N. : 2551-5756

Crédit photos : Photothèque Mairie de La Teste de Buch - 123RF

Reproduction même partielle interdite, sauf autorisation



# GRAND ANGLE

## Spécial Travaux

La Ville de La Teste de Buch a pour ambition de concilier ville mobile et ville durable. Ainsi, d'importants travaux d'aménagement débutent dans le centre-ville en 2023.

Suite aux diagnostics voirie, études et concertations menés entre mi 2021 et fin 2022, la Ville a adopté un nouveau Plan de circulation en centre-ville, un Schéma 2 Roues Communal en septembre 2022 et son Schéma Directeur Immobilier.

En Conseil Municipal, le Plan Pluriannuel des Investissements 2022/2026 a été voté le 14/12/2021 et le Budget Primitif de l'année 2023 en séance du 9/12/2022.

Désormais, place aux travaux ! Plusieurs rues du centre-ville vont être réaménagées en vue des futurs changements de sens de circulation et des créations de liaisons cyclables. En amont de ces aménagements, des réseaux seront renouvelés par les concessionnaires et certains réseaux électriques et télécom enfouis en partenariat avec le SDEEG et Orange.

*La première moitié du mandat se termine. Aussi bien en matière de voirie, de mobilités, de gestion des espaces, de patrimoine immobilier, les caps ont été définis et nous servent de boussole. Ils s'inscrivent dans un Plan Pluriannuel des Investissements (PPI) voté. L'accélération du nombre de chantiers est manifeste en ce début d'année 2023 et va se poursuivre. Circulation réduite et apaisée en centre-ville, végétalisation, stationnement en quinconce... donneront envie aux piétons de flâner et sécuriseront les cyclistes. Tous ces aménagements visibles témoignent de notre souci permanent d'inscrire notre Ville dans un futur respectueux de votre sécurité, de votre bien-être et de notre environnement. Ces travaux peuvent occasionner des gênes -et nous nous en excusons- mais il est nécessaire d'en passer par là pour le bien de tous.*

**Philippe BUSSE**

Adjoint délégué aux Travaux  
à l'Aménagement Urbain et aux Affaires Maritimes



Rues concernées par des travaux en 2023  
(Secteurs concernés détaillés dans les pages suivantes)





PAGE 6

PAGE 8

PAGE 9

Sources : IGN - plan IGN (2021) / Ville de la Réalisation : Direction des Services Technique



## Avenue Charles de Gaulle

Un réaménagement de l'entrée de Ville entre la place Jean Hameau et la rue Jules Favre, pour l'été 2023



Sur l'avenue Charles de Gaulle (entre la place Jean Hameau et la rue Jules Favre), les réseaux électriques et télécom seront enfouis à partir de mi-mars 2023 en partenariat avec le SDEEG. Le réseau d'eau potable (canalisations et branchements) sera également renouvelé par la COBAS ce printemps. S'enchaîneront les travaux de réaménagement avec un objectif de livraison pour cet été. Pendant les travaux, la circulation sera gérée en alternat par feux tricolores pour limiter les impacts dans les déplacements.

### Les enjeux du projet :

- ✔ créer un maillage cyclable depuis la rue Jean de Grailly vers la rue du Port et le cœur de ville,
- ✔ embellir et mettre en valeur l'entrée de Ville, marquée par la création d'un giratoire franchissable à l'intersection de la rue Lady/avenue Charles de Gaulle,
- ✔ modifier l'accès à la rue Jules Favre qui devient l'accès principal à la gare,
- ✔ maintenir la possibilité de stationnement.

Présentés en réunion publique le 6 mars dernier\*, et suite aux premiers travaux sur les réseaux de la rue du Port en 2022, les travaux se poursuivent en 2023.



\* Retrouvez l'intégralité de la présentation

## Rue du Port

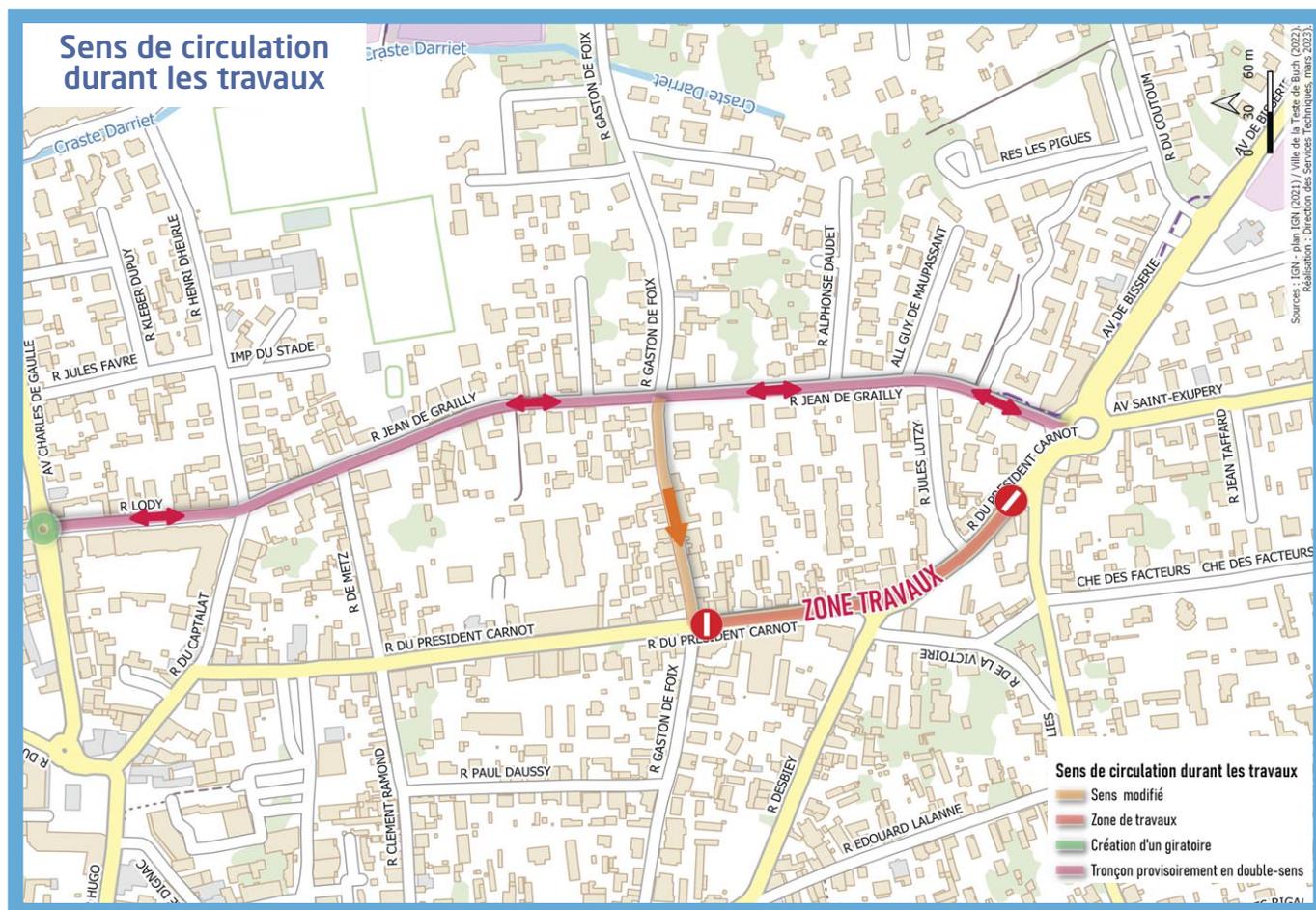
Un réaménagement pour le printemps 2024

Après le réaménagement de l'entrée de Ville par l'avenue Charles de Gaulle et des travaux de réfection de rues connexes à la rue du Port (rue Jules Favre et rue Lamartine), la rue du Port sera en travaux à partir du mois de septembre 2023 jusqu'au printemps 2024. Avec la mise en sens unique, de la voie ferrée à la rue Jules Ferry, la rue du Port deviendra un secteur apaisé, propice aux mobilités actives et aux commerces. Améliorer le cadre de vie avec des espaces de repos, de nature, de déambulation tout en conservant de la circulation pour les véhicules avec des places de stationnement sont les grands enjeux de cet aménagement. Pour y répondre, la rue du Port sera aménagée en zone 30 entre la façade maritime et le square du 18 juin 1940, puis en zone de rencontre jusqu'à la rue Jules Ferry.

L'objectif est également de ramener de la nature en Ville avec le réaménagement et l'ouverture du Parc Jean Hameau, la création d'une poche d'espaces verts au niveau de la rue Alexandre Lhermite et tout au long de la rue du Port.







## Rues Lody, Jean de Grailly et Président Carnot

Suite à l'étude de circulation, le sens des rues du Président Carnot et du Caplatat sera inversé avec le sens des rues Jean de Grailly et Lody. Les accès depuis le Sud vers le centre-ville se feront à terme par les rues Jean de Grailly et Lody, avec à son débouché sur l'avenue Charles de Gaulle un giratoire. Au vu de l'état de la rue du Président Carnot (réseaux en mauvais état, chaussée très dégradée et trottoirs non conformes notamment) il convient de la réaménager totalement à partir de l'année 2024. En amont des travaux doivent être réalisés en 2023 :

### Rue Jean de Grailly :

**🕒 Avril à début juillet 2023**

- ✔️ renouvellement du réseau d'eau potable par la COBAS et de branchements gaz par GRDF (d'avril à juin 2023). La circulation des véhicules sera maintenue pendant cette phase travaux, avec un impact sur la piste cyclable qui sera condamnée temporairement,
- ✔️ réfection de la chaussée sur toute son emprise fin juin/début juillet. Les travaux auront un impact sur la circulation et nécessiteront temporairement la fermeture de la voie de circulation et piste cyclable. Ceux-ci seront réalisés début juillet, pendant les vacances scolaires.

### Rue du Président Carnot :

**🕒 Septembre à décembre 2023**

- ✔️ travaux de renouvellement de la canalisation eaux usées sur la rue du Président Carnot, entre la rue Desbriey et la rue Gaston de Foix. En raison de la profondeur du réseau, les travaux devront être réalisés en route barrée (sauf riverains). Des sens de circulation des rues perpendiculaires seront modifiés en fonction de l'avancement des travaux. Et pour permettre l'accès au centre-ville, la circulation sur la rue Jean de Grailly s'effectuera en double sens, avec la fermeture de la piste cyclable temporairement.



## BRÈVES DE TRAVAUX

### 1 Avenue Montaigne, rues Joliot Curie et Lapérouse

#### 🕒 Début des travaux printemps 2023

Les rues voisines de la rue Henri Dunant, réfectionnée en 2018, sont en très mauvais état. Dès ce printemps, après une réunion de présentation aux riverains, le réaménagement complet de l'avenue Montaigne, de la rue Joliot Curie et de la rue Lapérouse débutera.

Les enjeux :

- une meilleure gestion des eaux pluviales du domaine public,
- un aménagement au profit des mobilités actives et des espaces verts avec la mise en place de sens uniques,
- l'embellissement et le verdissement du quartier avec un projet de plantations au cœur de l'aménagement,
- des stationnements organisés.

### Chemin de Braouet

#### 🕒 Début des travaux septembre 2023

Dans la continuité des travaux de 2022 entre la rue de l'Oustalet et la rue du Baou, le chemin de l'Oustalet sera complètement réaménagé entre la rue du Baou et la rue des Poilus.

Les réseaux sont vieillissants sur ce tronçon : le réseau d'eau potable sera donc renouvelé par la COBAS et le réseau gaz par GRDF. Les réseaux électriques et télécom seront également enfouis en partenariat avec ORANGE et le SDEEG. Ces travaux concessionnaires seront réalisés ce printemps.

À partir de septembre, les travaux d'aménagement débuteront, avec un objectif de livraison pour la fin de l'année. Le projet sera présenté en détail aux riverains concernés.

### Chemin des Facteurs

#### 🕒 Travaux courant 2023

Le maillage cyclable depuis le Sud de La Teste de Buch vers le centre-ville, aujourd'hui manquant, sera aménagé dans le chemin des Facteurs, conformément au Schéma cyclable communal. En effet, l'enjeu majeur de cet aménagement est de créer une rue propice aux mobilités actives, permettant de créer une liaison entre le centre-ville et les pistes cyclables existantes.

Les autres enjeux :

- gérer les eaux pluviales avec des chaussées réservoirs,
- moderniser l'éclairage,
- apaiser le trafic et gérer les demandes de stationnement.

Des travaux dans le chemin des Facteurs à partir de la fin d'année 2023.

### 2 Parking Lafont à Cazaux

#### 🕒 Fin des travaux décembre 2023

En lien avec le projet immobilier du stade de Cazaux, un nouveau parking de 20 places a été créé rue André Lafont, qui desservira directement la Salle des fêtes. L'aménagement des espaces verts autour de ce projet sera réalisé très prochainement.

### Avenue des Violettes à Pyla-sur-Mer

#### 🕒 Début des travaux printemps 2023

Afin de renforcer et aussi pérenniser les aménagements cyclables existants, l'avenue des Violettes sera en travaux ce printemps. La piste cyclable -si agréable sous les pins pour rejoindre Arcachon ou le Sud du Pyla- et la chaussée seront complètement réfectionnées.

# Les aménagements

## Pose de la première pierre de l'Hôtel de Police Municipale

Le 26 janvier dernier, a été posée la première pierre du futur édifice, en présence du Maire, des élus municipaux et du Sous-Préfet.

La réception des travaux est prévue dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2024 pour une mise en service au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024.

La partie de terrain au nord sera aménagée avec des places de parking, des chemins piétons et cyclables et des stationnements vélos.



## Inauguration du parking des Maraîchers

En suivant cette pose de première pierre, le 26 janvier, le parking des Maraîchers a été inauguré. Une démonstration de son éclairage hybride et innovant a été réalisée par Philips. 140 places de stationnement ont été créées à proximité du Marché Municipal. Il sera ouvert les jours de marché (jeudi, samedi et dimanche) pour les commerçants. Un aménagement paysager des abords du parking sera réalisé dans l'année.



## Démarrage des travaux de réhabilitation de Brameloup, futur Pôle Social et Médical

Les travaux de réhabilitation de Brameloup ont débuté fin janvier 2023.

Le bâtiment est actuellement occupé par le CCAS et la Mission Locale. Le projet consiste à installer sur ce même site l'ensemble des services d'aide à la personne (Service Social Martime, Service de Soins Infirmiers à Domicile, Association des Femmes Solidaires) qui sont actuellement dispersés sur d'autres sites mais également d'accueillir la future Maison de Quartier Est.

Les services du CCAS et la Mission Locale restent ouverts au public pendant toute la durée des travaux.

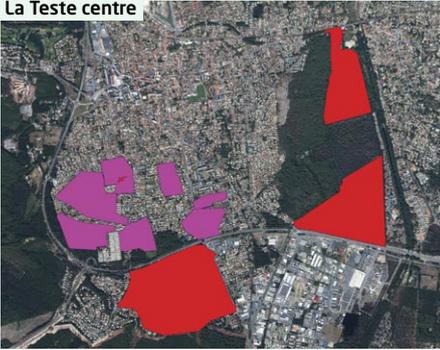
Livraison prévue en septembre 2024 avec l'aménagement des abords (voirie et parking).



# La gestion différenciée

Ce mode de gestion consiste à respecter l'environnement en appliquant des méthodes d'entretien plus écologiques. Il permet de maintenir et de développer la biodiversité là où il est déployé. La Teste de Buch a mis en place sa gestion différenciée en 2022, le projet se poursuit en 2023 :

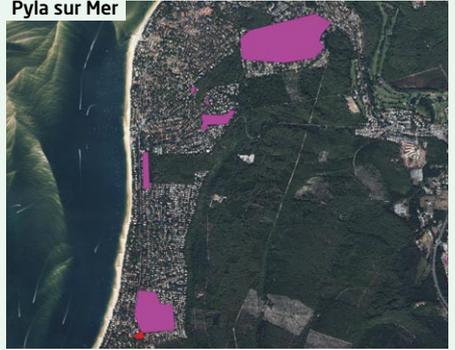
La Teste centre



Cazaux



Pyla sur Mer



2022



2023



La gestion différenciée n'applique pas à tous les espaces la même intensité d'entretien. Les espaces les moins fréquentés ou les plus fragiles écologiquement sont laissés naturels pour permettre de conserver une plus grande richesse floristique et faunique. Cette démarche a permis de répartir tous les espaces de la Ville selon 3 types d'entretien différents.

## Protéger les sols et la biodiversité associée



La Teste de Buch développe plusieurs initiatives afin de protéger les sols et leur biodiversité associée, dont le déploiement de la fauche tardive et de la tonte différenciée. Le fauchage tardif consiste à couper la végétation une à trois fois par an selon la nature et l'espace. Cependant, des îlots non fauchés peuvent être maintenus pour offrir des zones de refuge pour la faune et permettre la régénération naturelle de ces espaces grâce à la montée en graines des plantes. La fauche différenciée consiste quant à elle à adapter la hauteur et la fréquence de tonte à un espace et son utilisation. Cette pratique permet de délimiter des îlots de végétation et d'en faciliter l'accès.

## La gestion des abords de la route

Les bords de route constituent des milieux durables pouvant être favorables à la biodiversité. Le réseau routier de notre Commune, avec plus de 208 km linéaires de voirie



et ses dépendances attenantes, peut offrir de très importantes surfaces d'habitats, de refuges, d'alimentation et de déplacement pour de nombreuses espèces de plantes et d'animaux. Leur gestion plus ou moins intensive peut en partie atténuer l'impact des infrastructures linéaires sur l'environnement (biodiversité et qualité de l'eau), bien qu'elle ne doive en aucun cas prendre le pas sur la sécurité des usagers qui reste l'enjeu premier de la gestion des bords de routes.

La gestion alternative des bords de routes :

- fauchage de la bande de sécurité et des secteurs à enjeux de visibilité (signalétiques, intersections, courbes, sorties de riverains...) de mai à septembre,
- débroussaillage tardif des accotements, talus, fossés, à partir de fin août.

## La gestion des trottoirs



Plus d'espaces verts en ville, c'est ouvrir les sols, les dés-imperméabiliser, infiltrer l'eau, diminuer les ruissellements, dépolluer.

Planter, c'est infiltrer en partie les bruits, adoucir les mœurs, favoriser la sociabilité.

Plus d'arbres, d'arbustes, c'est accueillir une certaine faune sauvage, bénéfique sur de nombreux points comme le maintien de la biodiversité.

10 % de végétation en plus, c'est jusqu'à 2 degrés de température en moins, c'est favoriser des îlots de fraîcheur urbains.

# Les aménagements paysagers 2023

## > Rue Pierre de Coubertin

Suite à la réfection de la voirie, la Commune crée un aménagement paysager qualitatif en s'appuyant sur un travail de réflexion prenant en compte le déclin des pollinisateurs sauvages.

Les insectes pollinisateurs sont essentiels à la reproduction des plantes à fleurs, fruitiers et arbres, c'est pourquoi l'effondrement de leurs populations met en danger l'ensemble de la biodiversité terrestre.



Pas moins de 90% des plantes à fleurs sauvages dépendent de l'action des pollinisateurs : des oiseaux, des lézards, des chauves-souris, des rongeurs... et plus de 20.000 espèces d'insectes en France. Ces derniers, vitaux pour la santé des écosystèmes et de la biodiversité dans son ensemble, assurent le maintien de 75 % de la diversité des espèces végétales.

Les moustiques sont également des insectes pollinisateurs. Ce service de pollinisation est aujourd'hui menacé par l'effondrement des populations d'insectes, constaté depuis au moins une vingtaine d'années.

Par conséquent, sur le projet d'aménagement paysager, devant le collège Henri Dheurle, un espace vert sera aménagé pour inviter les insectes pollinisateurs grâce à des végétaux mellifères.

Des plantes et arbustes couvre-sol : des Bruyères, du Phlox, une variété de Camomille, des Géraniums vivaces y seront plantés. Le Népéta avec une floraison infatigable, de mai-juin à septembre-octobre, compte parmi les vivaces les plus florifères. Des cistes, arbustes de la garrigue, avec des feuilles vertes, souvent foncées et des fleurs parfois fripées de couleur blanche, rose ou fuchsia selon les variétés seront de remarquables aromatiques.

Plus de 30 arbres comme des Koelreuterias, des Chitalpas, des Mélias viendront accompagner l'aménagement et créeront des îlots de fraîcheur.



## > Cimetière

Dans le cadre du zéro phyto, la Ville a mis en place des techniques adaptées dans le cimetière.

Des zones «test» de plantations ont été mises en place à l'automne 2022, d'autres zones verront leurs espaces fleurir à l'automne 2023.

## > Parking des Maraîchers

Un aménagement nourricier, anti-pollution va accueillir un maximum de biodiversité. Une haie vive, champêtre et bocagère, pour attirer les oiseaux et les nourrir, sera présente le long de la voie rapide. Des arbustes produisant des fleurs et baies seront plantés sur le pourtour du parking pour fournir des graines pour les oiseaux granivores, des insectes pour les insectivores. Place aussi aux abeilles avec une haie mellifère et nids pour les mésanges, remède naturel contre les chenilles processionnaires.

## > Rues Braouet / Oustalet

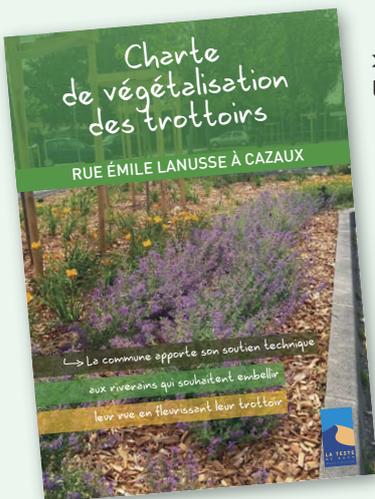
En réalisant des poches d'espaces verts pour embellir la voirie et diversifier les couleurs, la Ville a souhaité limiter son fleurissement horticole, gourmand en eau, pour privilégier un fleurissement avec des plantes vivaces et locales mieux adaptées au sol et au climat et donc résistantes au manque d'eau dans des situations sans arrosage.



Pour ponctuer la chaussée un alignement de *Lagestroëmia* accompagné d'espèces vivaces comme ci-dessus *Euphorbes* et *Catananches*.

## > Rue Emile Lanusse à Cazaux

La Commune soucieuse de l'environnement offre, à titre d'expérimentation, la possibilité aux habitants de la rue de s'approprier l'espace public pour jardiner. Les habitants deviennent ainsi des acteurs impliqués dans l'embellissement de leur rue (ou devant de porte), de leur cadre de vie, en complémentarité avec les aménagements publics.



# Les vergers urbains

Dans un but social, éducatif et citoyen, la Commune va planter des vergers urbains sur ses espaces naturels, avec des arbres et arbustes fruitiers.

L'objectif est de créer des vergers urbains sur certains espaces communaux situés dans des lieux regroupant, quand cela est possible, des établissements recevant du public (écoles, Maisons de Quartier, salles associatives, centre d'action sociale...), des espaces collectifs comme les aires de jeux et des zones résidentielles, afin de les rendre attractifs et commestibles, à travers une appropriation collective, éducative et sociale par les habitants.

L'arbre fruitier constitue un excellent outil pour ramener de la biodiversité en ville, avec une faible empreinte au sol. Il a un très fort impact à la fois sur le cadre de vie, l'écosystème (lutte contre les îlots de chaleur urbains, augmentation de la biodiversité, captation du carbone ...), la santé (fruits sains à disposition directement sur ces arbres et locaux) et l'interaction sociale.

## La mise en œuvre :

- ✔ plantation d'arbres fruitiers mêlant pommiers, poiriers, cerisiers et pruniers,
- ✔ ajout d'arbustes fruitiers et/ou de haies bocagères comme les framboisiers, les groseilliers à grappes, les mûriers sans épines,
- ✔ mise en place d'une tonte différenciée : strate herbacée avec l'implantation d'une prairie fleurie naturelle tondue une à deux fois par an avec un accès aux fruitiers tondus régulièrement,
- ✔ installation d'une signalétique spécifique,
- ✔ installation de mobilier urbain (tables, bancs...),
- ✔ suivant possibilité, installation d'hôtels à insectes et de nichoirs.



**Localisation des prochains vergers :** Place Jean Hameau / CCAS Brameloup / Résidence Autonomie Lou Saubona / Chemin des Pignes / Rue de l'Oustalet / Maison des Associations / École des Miquelots



## Cazaux - Futur Parc de la Résidence Alban Chanard

Dans le cadre du projet immobilier de la Résidence Alban Chanard (située sur l'ancien stade de foot) est envisagé un aménagement paysager sur l'ancien stade, avec comme principe de privilégier les surfaces perméables, de réduire l'effet d'îlot de chaleur urbain, pour une plus grande végétalisation des espaces, de favoriser l'infiltration des eaux pluviales par le sol et de préserver un cœur d'îlot «verdoyant». Des strates arbustives s'inviteront au plus près des résidents, des strates arborées hautes permettront de rafraîchir l'atmosphère. Elles animeront par un jeu d'ombre et de lumière le parc, elles permettront de préserver les continuités paysagères entre le site, le quartier et le territoire de la Commune. Îlot de fraîcheur, loisirs, refuge pour les oiseaux, rythme des saisons... seront privilégiés pour le bien-être de tous.

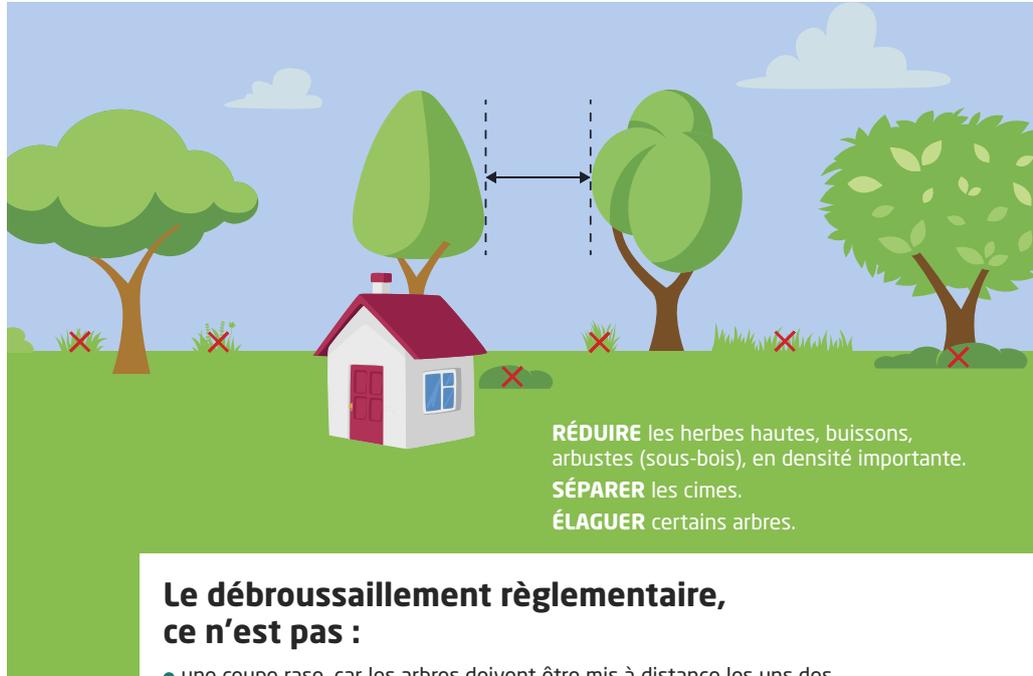
Le projet a été soumis aux Conseillers de Quartier, mis en information à la Maison de Quartier et présenté le 28 février 2023 aux habitants lors d'une réunion publique.

# Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)

En France, chaque année, plusieurs milliers d'hectares de forêts sont brûlés et de nombreuses habitations sont détruites.

Le Code Forestier (article L134-1 et suivants) fixe une Obligation Légale de Débroussaillage (OLD) dans plusieurs régions dont la Nouvelle-Aquitaine et le département de la Gironde. L'incendie à La Teste de Buch de 2022 a rappelé que ce risque naturel est bien présent sur la Commune.

L'enjeu est collectif car chaque personne concernée doit agir afin de pouvoir limiter la propagation des feux en respectant les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD).



**RÉDUIRE** les herbes hautes, buissons, arbustes (sous-bois), en densité importante.  
**SÉPARER** les cimes.  
**ÉLAGUER** certains arbres.

## Le débroussaillage règlementaire, ce n'est pas :

- une coupe rase, car les arbres doivent être mis à distance les uns des autres afin de conserver un couvert forestier ;
- un défrichement : il n'y a pas de terrassement, pas de changement de la nature forestière du terrain.

## Le débroussaillage, c'est :

- une coupe de la végétation et une éclaircie dans un peuplement forestier ;
- un apport de lumière au sol qui favorise l'arrivée d'un cortège de flore et de faune ;
- la création d'un milieu plus ouvert dans des massifs forestiers souvent fermés ;
- la création de corridors écologiques ou de zones de chasse pour certaines espèces, notamment les chauves-souris.

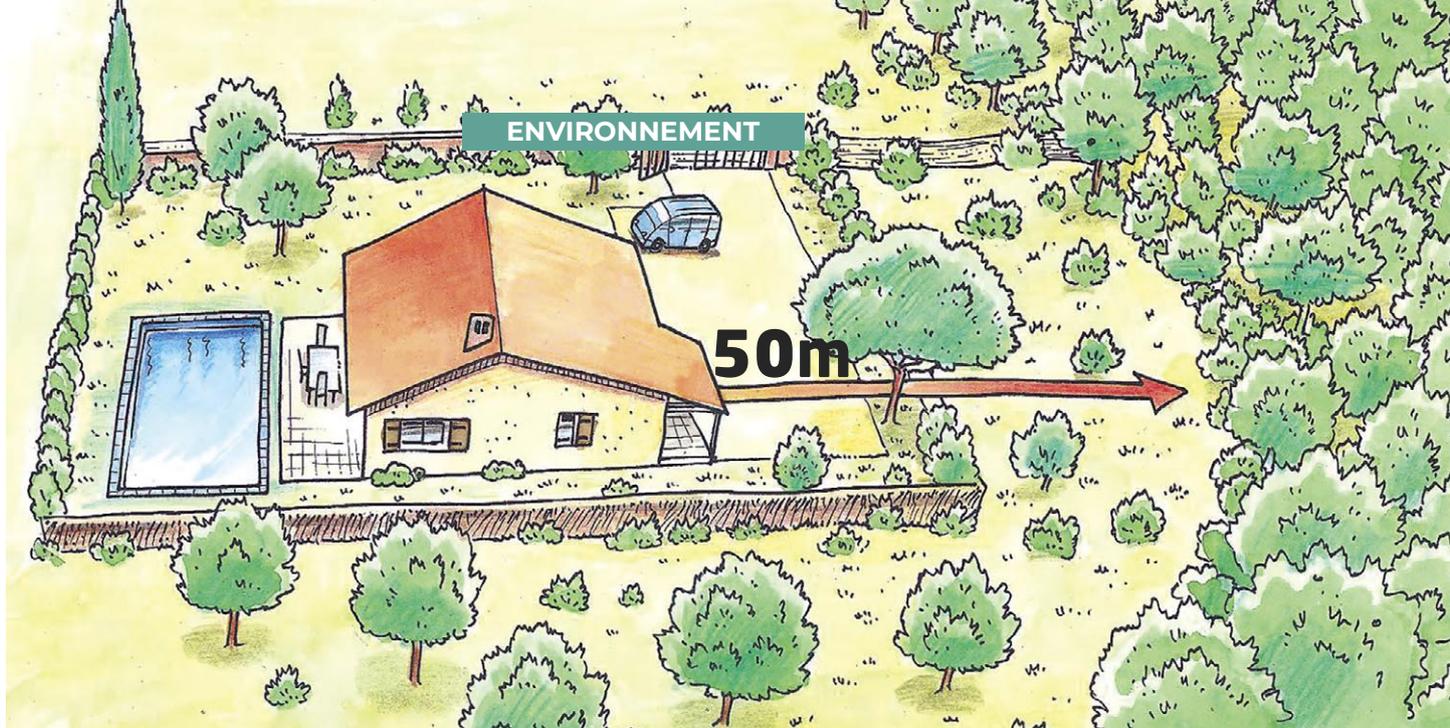
## Comment protéger son habitation des feux de forêt avec les Obligations

Il s'agit de couper la végétation herbacée, les buissons et les arbustes et de mettre à distance les arbres pour qu'ils ne se touchent pas. Les branches basses des arbres restants doivent être élaguées et les végétaux issus du débroussaillage évacués. Ainsi, le feu qui aura moins de combustible à brûler se propagera moins.

Le débroussaillage s'avère un allié utile pour lutter contre le risque d'incendie :

- il limite les départs de feu et préserve la forêt ;
- il permet aux pompiers d'intervenir de manière sécurisée ;
- il protège les habitations.





©Bruno Tessier-du-Cros / ONF

## Qui est concerné par cette obligation ?

L'Obligation Légale de Débroussaillage s'applique dès lors qu'il existe une habitation, une construction ou un équipement de toute nature, situé à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'un massif forestier, d'une lande, d'un maquis ou d'une garrigue.

Deux cas existent selon qu'on réside au sein d'une zone urbaine, en limite ou hors de cette zone urbaine :

**1/ habitation en zone urbaine du PLU** : le débroussaillage incombe à celui qui crée le risque, c'est-à-dire à tout propriétaire, ou ayant droit (locataire à condition que ce soit stipulé dans le contrat de location).

**2/ habitation en zone urbaine du PLU mais en limite de forêt ou hors zone urbaine** : le débroussaillage incombe à celui qui crée le risque, c'est-à-dire à tout propriétaire, ou ayant droit (locataire à condition que ce soit stipulé dans le contrat de location) qui doit donc débroussailler de manière continue sur **50 mètres de profondeur autour de l'habitation**, sans tenir compte des limites de la propriété. Les travaux peuvent s'étendre sur la ou les parcelles voisines, quand celles-ci ne sont pas bâties. Il appartient donc au propriétaire du bien de débroussailler et non au propriétaire forestier voisin.

S'il existe des zones de superposition d'OLD sur une parcelle non bâtie, l'idéal est de s'en partager la charge. À défaut, la charge du débroussaillage incombera au propriétaire de la maison la plus proche de la parcelle concernée par la zone de superposition. Plus il y a d'habitations, plus les zones de superpositions sont nombreuses, et la définition des responsabilités se complexifie. Mais, il est primordial de bien garder à l'esprit que le débroussaillage de 50 mètres est une action de mise en sécurité individuelle et collective. Aux abords des voies privées donnant accès à des constructions, chantiers et installations de toute nature, le débroussaillage doit se faire sur une profondeur fixée de 10 mètres de part et d'autre de la voie par les propriétaires des constructions.

## Qui contrôle la bonne exécution ?

Le Maire de la Commune est responsable du contrôle de la mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage aux abords des constructions et équipements de toute nature. Il peut réaliser lui-même les contrôles, ou mandater des personnels assermentés.

*NB : Si vous devez débroussailler chez un de vos voisins, demandez-lui, en lui indiquant qu'à défaut d'autorisation de débroussaillage donnée dans un délai d'un mois l'OLD sera mise à sa charge. Le code forestier prévoit la possibilité d'un transfert de responsabilité en cas d'opposition du propriétaire.*

## Que risque une personne qui n'a pas réalisé son OLD ?

Au-delà de mettre en danger des habitants et de risquer la destruction d'habitations par le feu, les personnes concernées qui ne réaliseraient pas le débroussaillage s'exposent à des sanctions pénales : de l'amende forfaitaire de 135€ à la condamnation de 30€/m<sup>2</sup> non débroussaillé.

**de 135€ l'amende à 30€ le m<sup>2</sup> non débroussaillé**

### À SAVOIR

Un disque de 50 mètres autour d'une habitation représente environ **7 000 m<sup>2</sup>**, ce qui porte à **210 000€ la condamnation**

*L'ensemble des éléments ci-dessus sont susceptibles d'évoluer dans les prochains mois en raison de nouvelles réflexions du législateur.*



# La reconstruction du massif forestier

La Ville de La Teste de Buch a vécu un terrible incendie à l'été 2022 qui a ravagé plus de 6 000 hectares de forêt. En grande majorité ce feu a impacté la forêt usagère mais aussi domaniale et communale. Une fois le feu fixé, puis après des semaines pour réussir à l'éteindre, la priorité a été la sécurisation du massif, le nettoyage de la forêt, les coupes des bois brûlés, et surtout œuvrer pour la reconstruction.

## Les mois ont défilé de septembre à mars 2023... Où en sommes-nous ?

- ✓ Du côté du Lac de Cazaux, la route et les parkings ont été mis en sécurité. Il reste néanmoins quelques travaux de finition à effectuer.
- ✓ L'ONF -qui gère la partie domaniale, et pour la mairie la communale- a pu avancer rapidement, les travaux d'exploitation ont généré la coupe d'environ 60 000m<sup>3</sup> de bois. Certains arbres conservés sont en train de dépérir notamment du fait du scolyte et devront être également abattus.
- ✓ Du côté de la Forêt usagère, les syndicats généraux œuvrent ensemble pour superviser les coupes des bois morts et leur évacuation. Elle a été découpée en 23 lots qui ont fait l'objet d'une adjudication le 15 décembre 2022. Chaque lot ayant trouvé acquéreur, les travaux de coupes ont pu commencer mi-janvier sous la surveillance des syndicats généraux. La fin des travaux, liée aux conditions météorologiques mais également aux avaries sur les engins, est estimée à l'été 2023.
- ✓ La route 218 qui relie La Teste de Buch à Biscarrosse a été rouverte mi-décembre 2022.
- ✓ Les campings ont lancé leurs travaux et souhaitent rouvrir d'ici l'été 2023.
- ✓ Concernant la réouverture des plages gérées par l'ONF avec ses partenaires, des retraits de côtes en complexifient les conditions. La plage du Petit Nice, ouverte à l'hiver, a dû être refermée le 24 février 2023 en raison des phénomènes d'érosion, l'objectif est de la rouvrir fin juin. La plage de la Lagune quant à elle devrait être rouverte aux vacances de Pâques. Il est trop tôt pour la réouverture de celle de la Salie Nord qui a subi un fort retrait de sa plage ; quant à celle de la Salie Sud, elle ne sera pas rouverte cette année.

Les coupes des arbres brûlés respectent le protocole sanitaire rédigé par le département Santé des Forêts de la Direction Départementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) qui préconise de conserver tous les pins viables, c'est-à-dire que l'ensouchement soit intact, et que les arbres aient encore au moins 30 % d'aiguilles vertes. L'objectif est de conserver un maximum de pins présentant des chances de survie afin qu'ils servent de semencier mais aussi afin de limiter l'impact paysager lié aux coupes à venir. Sur l'ensemble du massif, 6 pièges à insectes (scolytes et nématodes) ont été posés mi-février par la DRAAF et l'ONF sur des arbres vivants pour réaliser une veille sanitaire dans le but d'alerter en cas d'attaque et conseiller les propriétaires sur des moyens de lutte.



*L'incendie de l'été dernier, nous rappelle que notre Histoire ne s'arrête jamais et que nous aurons toujours des épreuves à surmonter. Ce que nous croyons indestructible peut être atteint. Le paysage change, et c'est douloureux pour chacun d'entre nous. La Forêt a souffert et nous prenons le temps de la soigner, de panser ses plaies, afin de projeter l'avenir et permettre sa reconstruction. Nous essayons de tirer un enseignement positif de cet incendie, pour une meilleure prévention, gestion et entretien du massif.*



**Jean-François BOUDIGUE**  
Référént de la Reconstruction de la forêt  
Adjoint délégué aux Finances,  
à la Commande Publique,  
aux Affaires Juridiques  
et aux Systèmes d'Information

# Du SAAD au Service Autonomie

## Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

Le SAAD du CCAS intervient auprès de 191 personnes en situation de handicap ou âgées de + 60 ans. En 40 ans, il est passé de simple service d'Aide-ménagère à la professionnalisation des Aides à domicile et Auxiliaires de vie sociale. Une réforme, en 2023, va transformer l'ensemble des services d'Aide et de Soins à Domicile des personnes âgées et/ou handicapées pour devenir des Services Autonomie à Domicile.

Cette nouvelle organisation permettra d'avoir un seul interlocuteur pour organiser au mieux les différentes interventions.

### REGARDS CROISÉS

**Véronique est aide à domicile depuis près de 42 ans et Henriette est bénéficiaire de l'aide depuis une dizaine d'années.**

**Véronique :** «J'aime mon métier. Les bénéficiaires sont un peu comme mes grands-parents, je fais partie de leur famille... Certes, je viens pour prendre en charge l'entretien de leur logement et du linge, mais pas que... On discute, ils me donnent des nouvelles de leurs proches. La journée est dense, je visite en moyenne 4 à 5 bénéficiaires par jour. Je m'occupe de l'entretien du domicile ou de faire leurs courses, avec ou sans eux, de les aider à ranger les provisions comme préparer les repas... mais aussi simplement passer

leur rendre visite pour voir s'ils vont bien, s'ils ont bon moral ou se nourrissent bien... Nos échanges sont très enrichissants, nous discutons de tout et avons parfois, des grands éclats de rire ! ».

**Henriette :** «J'attends avec impatience l'arrivée de Véronique le matin, pour qu'on prenne le café et qu'on commence bien la journée. Et je prépare aussi une tasse pour Lucie, l'aide-soignante qui arrive pour ma prise des médicaments et ma toilette. Une belle équipe. Je sais qu'elles font tout afin de maintenir mon autonomie à mon domicile le plus longtemps possible. Elles sont des rayons de soleil dans ma journée ! Je me sens mieux grâce à elles».



### Le SAAD recrute

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile du CCAS de La Teste de Buch recrute des Aides à domicile et Auxiliaire de vie sociale. Venez rejoindre une équipe dynamique (formations, téléphone professionnel, réunion d'équipe mensuelle, qualité de vie au travail...). Permis B et véhicule indispensable (frais kilométrique inclus dans la rémunération + prime). Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) à :

[saad.ccas@latestedebuch.fr](mailto:saad.ccas@latestedebuch.fr)

**SAAD** - 12 rue du Parc de l'Estey  
33260 LA TESTE DE BUCH  
**05 57 73 69 80**

**Brigitte GRONDONA**  
Adjointe déléguée au CCAS,  
aux Affaires Sociales,  
aux Personnes Âgées et au Handicap



La Teste de Buch compte 37 % de retraités. Nos politiques publiques locales s'organisent pour l'accompagnement de nos aînés. Par exemple, la mise en place d'une équipe «Mona Lisa», gérée par le service Maison de Quartier, permet d'accompagner les plus isolés par des visites régulières de courtoisie. Le CCAS réalise un suivi des personnes fragilisées avec des offres de services adaptés à chacun : aide à domicile, téléalarme, portage de repas. Depuis 2017, une expérimentation de Service Polyvalent d'Aides et de Soins à Domicile est opérationnelle entre le SSIAD et le SAAD. En 2022, l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) nous a rejoint dans ce programme. Ainsi, les interventions des Aides-soignantes et des Aides à domicile sont coordonnées pour adapter les prises en charge des personnes handicapées ou âgées. 2023 marque le début des travaux de rénovation du bâtiment Brameloup. Dès l'été 2024, le SSIAD et l'ADMR rejoindront le SAAD dans ce nouveau bâtiment pour une mise en place effective du Service Autonomie d'Aides et de Soins à Domicile.

**Geneviève SECQUES**  
Conseillère Municipale déléguée au CCAS,  
aux Affaires Sociales et à la Solidarité  
Présidente du SSIAD du Bassin Sud d'Arcachon



# Café des Conseils de Quartier : partagez vos idées !

Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10h à 12h, venez rencontrer vos Conseillers de Quartier. Premier rendez-vous : samedi 1<sup>er</sup> avril 2023.

C'est un rendez-vous mensuel convivial qui a pour but de favoriser les échanges entre les Conseillers de Quartier et les habitants, afin d'aborder des sujets de la vie quotidienne, les souhaits et attentes de chacun. À noter qu'à la Maison de Quartier des Miquelots, il y aura 2 Cafés, le vendredi et le samedi !

#### Retrouvez vos conseillers :

Maison de Quartier de Cazaux : [conseildequartier.cazaux@latestedeBuch.fr](mailto:conseildequartier.cazaux@latestedeBuch.fr)

Maison de Quartier de Miquelots : [conseildequartier.miquelots@latestedeBuch.fr](mailto:conseildequartier.miquelots@latestedeBuch.fr)

Maison de Quartier Règue Verte : [conseildequartier.regueverte@latestedeBuch.fr](mailto:conseildequartier.regueverte@latestedeBuch.fr)

Épicerie Sociale Brameloup : [conseildequartier.est@latestedeBuch.fr](mailto:conseildequartier.est@latestedeBuch.fr)

Maison de Quartier Centre-Ville : [conseildequartier.centreville@latestedeBuch.fr](mailto:conseildequartier.centreville@latestedeBuch.fr)

Contact : Patricia WEHRLE 05 57 73 69 63 / 06 83 98 78 44

## Vos Conseillers du Quartier MIQUELOTS



Jean-Christophe LARRIEU



Françoise COLIN



Laurent FONNET



Nadine SANCHEZ



Jean-Charles HABRAN



Stéphane CARO



Yves LE QUERRE



Jean-François BAZARD



Didier REBOURS



Lucien LAURENT



Virginie VERMEULEN



Mélanie CAPRON



Dominique POULAIN  
Présidente



Pascal BERILLON  
Vice-Président

Retrouvez tous  
vos Conseillers  
de Quartier :



# Événements à venir

## CAZAUX

### Journée Mondiale des Abeilles

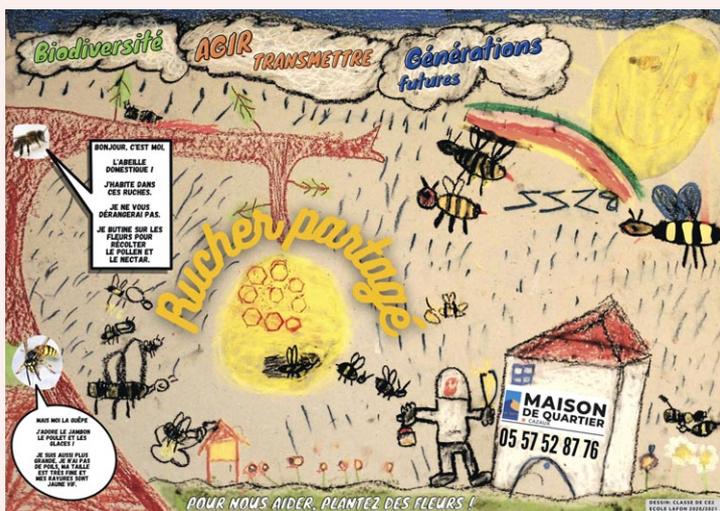
Samedi 20 mai 2023 de 10h à 17h30 - Halle Cazaline

Ateliers de découverte, dégustation de miel, conférence...

La Maison de Quartier de Cazaux a créé un rucher partagé en 2021. La première phase du projet avec l'aménagement du site et l'installation de deux ruches est finalisée. Un travail collectif a été mis en place tout au long de l'année par Pascal, animateur référent du projet, pour la création d'un panneau d'information installé à l'entrée du rucher, le choix sur le matériel, la race des abeilles, le suivi sanitaire des colonies et la mise en œuvre d'une apiculture proche de techniques "bio".

Pour 2023, plus de visites seront proposées grâce à l'acquisition de matériel et l'accroissement du cheptel. Afin d'attirer l'attention de tous sur le rôle clé que jouent les abeilles dans la pollinisation des espèces de plantes, les Nations Unies ont décidé de désigner le 20 mai Journée Mondiale des Abeilles, à laquelle la ville participera.

Contact : 05 57 52 87 76



### Fête de la Musique

Mercredi 21 juin 2023

de 17h à 21h

Halle Cazaline

Organisée par la Maison de Quartier de Cazaux, avec la Chorale intergénérationnelle de 8 à 80 ans et un atelier Guitare animé par un bénévole.

Contact : 05 57 52 87 76



## CENTRE-VILLE

### Fête du Jeu

Samedi 17 juin 2023

de 14h à 23h

Place Gambetta

Action incontournable de la ludothèque de la Maison de Quartier des Miquelots, gratuite, ouverte à tous les publics, avec de nombreux jeux proposés :

- espace de motricité pour les petits, de 0 à 6 ans,
- jeux de société,
- espace jeux vidéo / retrogaming
- jeux en bois / jeux géants
- organisation de tournois...

Contact : 05 57 52 49 90

### Journée Mondiale du Bien Être

Samedi 10 juin 2023

de 9h à 17h30

Maison de Quartier Cazaux

Ateliers / Conférence Apithérapie  
Yoga

Contact  
et inscriptions :  
05 57 52 87 76  
06 83 98 78 38





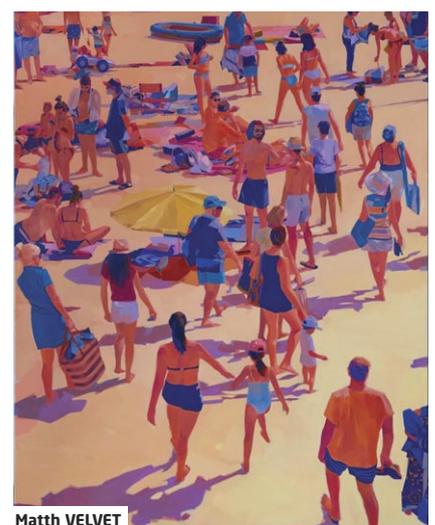
SCAF

# Échappée sauvage

## VOLUME 3

Street Art du 12 juin au 17 juin 2023

Trois artistes de renom interviendront sur les murs de la commune du 12 juin au 17 juin 2023 afin d'enrichir le parcours artistique des premières saisons : Paul PEINTURE, Matthieu POMMIER, connu sous le nom de Matth VELVET, et SCAF multiplieront les interactions avec le public, afin d'offrir aux spectateurs une multitude de pratiques et d'enrichir les interventions existantes.



Matth VELVET

**Paul PEINTURE** : forme longtemps le duo SISMIKAZOT aux côtés de Rémi TOURNIER et a depuis peu choisi de développer une pratique individuelle au plus proche des habitants. Il peint auprès de structures éducatives, sociales et médicales, mettant sa pratique et son humanisme à profit afin de réaliser des travaux artistiques et solidaires. Il propose des ateliers de parole, d'écriture et de peinture. Son travail est parachevé par la réalisation d'une fresque participative. Parmi ses réalisations, on peut noter une présence continue au sein de l'unité palliative de Marie Galène où il a constitué un petit atelier mobile (les Mardis galène où malades, aidants et soignants sont invités à libérer leurs émotions et s'évader par l'art), des interventions au sein du lycée Victor-Louis ou du Pape-Clément, des ateliers peintures familles intergénérationnels (grand-parents, parents, enfants).

■ **École élémentaire Lafon à Cazaux.**

L'artiste proposera en amont des ateliers de peinture aux enfants de l'ALSH Les Écureuils du Lac. Le but étant de dépasser les traumatismes de l'été dernier grâce à la pratique artistique.

**Matth VELVET** : commence à peindre des murs au début des années 2000 dans l'ouest de la France. Il vit et travaille aujourd'hui à Bordeaux. Dessinateur passionné, il s'oriente naturellement vers les arts appliqués, parallèlement à une pratique du graffiti. Il quittera peu à peu l'aérosol pour la peinture acrylique et l'huile, qui lui permettent une plus grande maîtrise des couleurs et de leur interaction. Sa peinture est figurative et colorée. Le monde qu'il représente est à la fois onirique et ordinaire, «fictif et effectif». Ses œuvres ont toujours une dimension narrative qu'il convient au spectateur d'interpréter. Surfeur, il attache une attention particulière à l'égard de l'océan. Il vient très récemment d'achever un mur monumental à Nantes : le M.U.R.

■ **Maison de Quartier du centre-ville, place Jean Hameau.**

**SCAF** : intervient à un niveau international depuis plusieurs années et s'exprime en des expressions artistiques populaires, avec tous les codes du graffiti classique. Sa particularité lui valant au fil des années un classement dans le top 10 mondial est l'anamorphose, une technique picturale permettant au spectateur de se «positionner» face à l'œuvre. En cherchant le «juste positionnement», «la juste place» le spectateur peut bénéficier d'une illusion 3D, donnant l'impression que le sujet sort du mur. Il s'agit là de proposer au public d'interagir avec l'œuvre. Au quotidien, l'artiste lorrain réalise des fresques dans des friches industrielles lui permettant d'aguerrir ses qualités picturales dans un contexte très libre. Malgré sa consécration internationale, SCAF garde son humour et ne se prend pas au sérieux.

■ **Maison de Quartier des Miquelots.**

## «MIRAGE» s'installe en centre-ville

La sculpture de **Jean Pierre COLIN** «Mirage» a été installée le 16 mars 2023 au Square Jacques Ragot, rue du 14 Juillet.

Cette œuvre présentée lors de la 13<sup>e</sup> édition d'Alias, festival autour de la sculpture sur le port, a plu aux nombreux visiteurs et surpris par son originalité. L'artiste a souhaité partager son œuvre avec les Testerins, le Maire a accepté avec enthousiasme, ayant la volonté d'intégrer l'art dans le quotidien urbain. Pour l'artiste, «l'allée pavée circulaire que les visiteurs empruntent pour se déplacer dans le Square est idéale car ils peuvent voir les quatre points cardinaux».



Paul PEINTURE

## Nouveau Festival

## Les Scènes Musicales

du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2023

Le développement durable et la protection de l'environnement sont au cœur du festival. Il propose une programmation riche avec des concerts, des débats, des démonstrations de danses, de DJ set...

De 17h à minuit au Théâtre Cravey et au village installé sur le parking devant le théâtre.

## UNE PROGRAMMATION BASÉE SUR L'ÉLECTRO ET LE REGGAE

## ● Jeudi 29 juin à 20h : SOOM T.

Avec son style inimitable et son flow complètement dément, Soom T, la «Reine du raggamuffin», vous prépare un voyage musical unique !

## ● Jeudi 29 juin à 21h30 : ASIAN DUB FOUNDATION

Un groupe de musique électronique alternative anglais, mélangeant dub, hip-hop, dancehall, drum'n'bass, ragga, raga rock, jungle, bhangra et pop rock.

## ● Vendredi 30 juin à 21h : ASCENDANT VIERGE

Groupe de musique électronique français.

● Samedi 1<sup>er</sup> juillet à 20h : MACADAM CROCODILE

Une jam new-disco bourrée de synthés, de batteries afro-funk, faite de délires pop qui brillent par leur spontanéité.

● Samedi 1<sup>er</sup> juillet à 21h30 : DOMBRANCE

Auteur-compositeur, chanteur, producteur, remixeur bordelais travaillant avec toute une série d'artistes, de Charlélie Couture à DJ Chloé.

## L'ASSOCIATION MUSETTES

Composée de jeunes femmes entrepreneuses et créatrices locales, l'Association Musettes aura en charge la restauration, la buvette et les stands de créateurs.

## LE COLLECTIF GOGO GREEN

Le collectif sera présent le vendredi 30 juin pour mixer. Ces DJs passionnés et engagés, conciliant les mondes de la musique, du tourisme local et du développement durable, proposeront aussi une visite à vélo (*sur inscription, groupe limité à 15 personnes*) des sites de street art d'«Échappée sauvage». Ils poursuivront leur balade par une découverte des Prés Salés animée par Robin BROUAT, Garde gestionnaire de sites naturels au Service environnement et développement durable de la Ville. Une dégustation d'huîtres sera organisée en clôture.



© INES KARMA - ASCENDANT VIERGE

*La Ville s'engage sur le front de l'écologie et de l'environnement pour anticiper les futures crises liées aux incidents météorologiques. L'avenir est au cœur de nos actions. Et l'avenir, c'est notamment les jeunes. Ainsi, ce festival organisé un an après les incendies, sera un événement festif et porteur d'espoir.*

Patrick DAVET

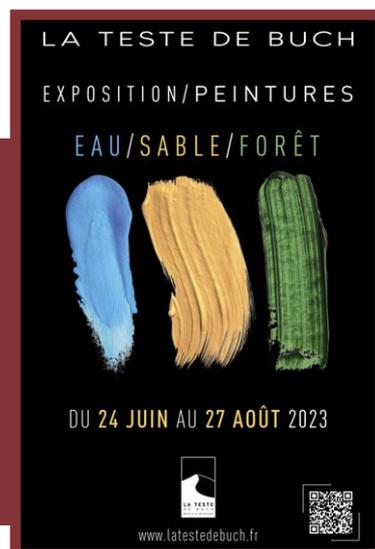
Maire de La Teste de Buch

## Nouvelle Exposition de Peintures

## EAU / SABLE / FORÊT

Du 24 juin au 27 août 2023 dans les jardins de l'église et sur la plage du Lac de Cazaux

Depuis deux ans, la Ville de La Teste de Buch cherche à développer des outils et des projets permettant aux artistes de créer, de se faire connaître, d'exposer et de se professionnaliser. Ainsi pour l'année 2023, elle organise une nouvelle exposition de peintures en centre-ville ouverte à tous les artistes de la Nouvelle-Aquitaine. Un appel à projet a été lancé avec le dépôt des candidatures en mars 2023 sur le thème «EAU, SABLE, FORÊT». Un comité de sélection désignera, en avril 2023, les artistes qui pourront exposer une œuvre. Les peintures seront photographiées et imprimées sur des panneaux.





# Une ville proche de ses entreprises

Patrick DAVET, Maire de La Teste de Buch, visite régulièrement les entreprises afin de mieux les connaître et échanger sur leurs projets et problématiques. La bonne santé du monde économique est essentielle pour notre Ville.

**E**n lien avec l'Office de Commerce et de l'Artisanat de La Teste de Buch et l'Association des Commerçants, des animations ont été proposées pour amener les Testerins à se rendre dans les commerces et découvrir l'artisanat local. Une animation commerciale ou solidaire par mois est organisée hors saison. 100 commerçants y ont participé en 2022.

Un important travail de valorisation des entreprises, des commerçants et des artisans a été réalisé par l'OCA, principalement via des leviers digitaux mais aussi dans les rues de La Teste de Buch avec le déploiement de 30 portraits de commerçants et artisans affichés dans la Ville. Retrouvez les sur : <https://commerce-artisanat-latestedebuch.fr/>

Pour développer l'offre commerciale et artisanale de la Ville, 40 porteurs de projets ont été accueillis jusqu'au 28 septembre 2022, portant le taux de vacance des locaux commerciaux à seulement 8%.

## Entreprises visitées :

### 1 DAVID PAYSAGE

Création de paysages et d'espaces verts. Entreprise familiale depuis 4 générations. Famille DAVID

### 2 BEAUTY SHOP

Institut de beauté. Séverine GOUAIS

### 3 LE LAKE

Restaurant donnant sur un plan d'eau. Cédric RENOU

### 4 CLINIQUE VETERINAIRE ALPHAVET

### 13 CLINIQUE VETERINAIRE HIPPOCAMPE

La Ville travaille en partenariat avec ces deux centres pour la stérilisation des chats.

### 5 PHARMACIE LA ROCADE

Pharmacie reprise il y a deux ans avec de nombreux travaux. M. et Mme MICHEL

### 6 L'ATELIER D'ALICE & JULI'ESTHETIQUE ET BIEN ETRE

Un salon de coiffure avec un institut bien être. Alice GATEAU et Julie DURET

### 7 LACA BOIATES

Brasserie artisanale du Pays de Buch avec l'utilisation de fûts recyclés et la réutilisation des déchets de fabrication. Sébastien LOMBARD et Sophie CONSTANS

### 8 CARROBASSIN

Spécialiste du carrelage. Larbi DELLAH

### 9 MASCARET SHOP

Magasin de chaussures et vêtements pour homme. Jean-François CAILLET

### 10 PETIT CASINO DU PYLA

Commerce de proximité. Sandrine DUMARTIN et Emmanuel DAUBREE

### 11 LE NUAGE DE CARLA

Vêtements et accessoires customisés. Corinne COUCAUD

### 12 SVABA

Société de Valorisation des Algues du Bassin d'Arcachon qui fabrique de l'engrais naturel à base d'algues récoltées sur nos plages. Michel ITHURBIDE

### 14 LA MIE DE PAIN

Boulangerie avec un espace dégustation pour le petit déjeuner et le déjeuner. Jean-Sébastien BROWAEYS

### 15 LE BIHAN TMEG

Distributeur de boissons, entreprise familiale engagée dans le développement durable avec notamment la collecte de verre. Charles LE BIHAN



# Budget Primitif 2023

Dans un contexte d'inflation, marqué notamment par une très forte hausse des prix de l'énergie, des matières premières et des salaires, la Ville de La Teste de Buch décline, avec toute la prudence requise, un projet ambitieux tourné résolument vers un avenir plus sûr, plus protecteur, plus économe énergétiquement et plus attentif à son environnement.

## Chiffres clés

**68,414 M€**

Budget prévisionnel total 2023

**43,069 M€**

Budget prévisionnel de fonctionnement 2023

**25,345 M€**

Budget prévisionnel d'investissement 2023

**24,184 M€**

Dettes de la commune au 1/1 2023

**2,72 années**

Capacité de désendettement

**907 €**

Dettes par habitant 2023

### Maintien d'un niveau d'investissement important

Le budget d'investissement 2023 est de **25,345 M€** dont 16,549 M€ de dépenses d'équipement (travaux, mobilier, matériel divers) soit environ **621 €/habitant**.

### Le soutien aux acteurs associatifs testerins

Les subventions versées à près de **88 associations** testerines représentent plus de 507 000 €.

### Une dette maîtrisée

représentant **2,72 années** d'épargne pour un seuil d'alerte à **12 ans**.



### Stabilité des taux d'imposition

Pas de hausse de la taxe foncière communale.



### Augmentation du niveau des investissements



### Maîtrise des dépenses



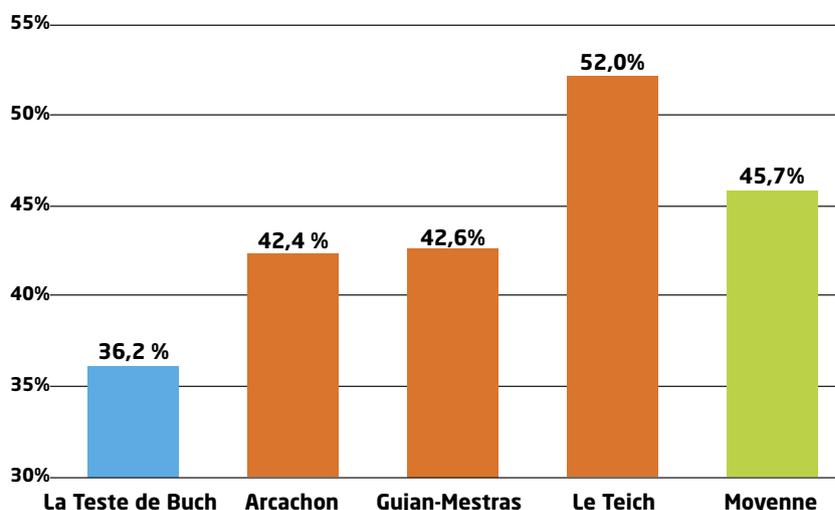
### Maîtrise de la dette

## Une fiscalité dont les taux sont maintenus à un niveau particulièrement bas par rapport aux communes de même strate

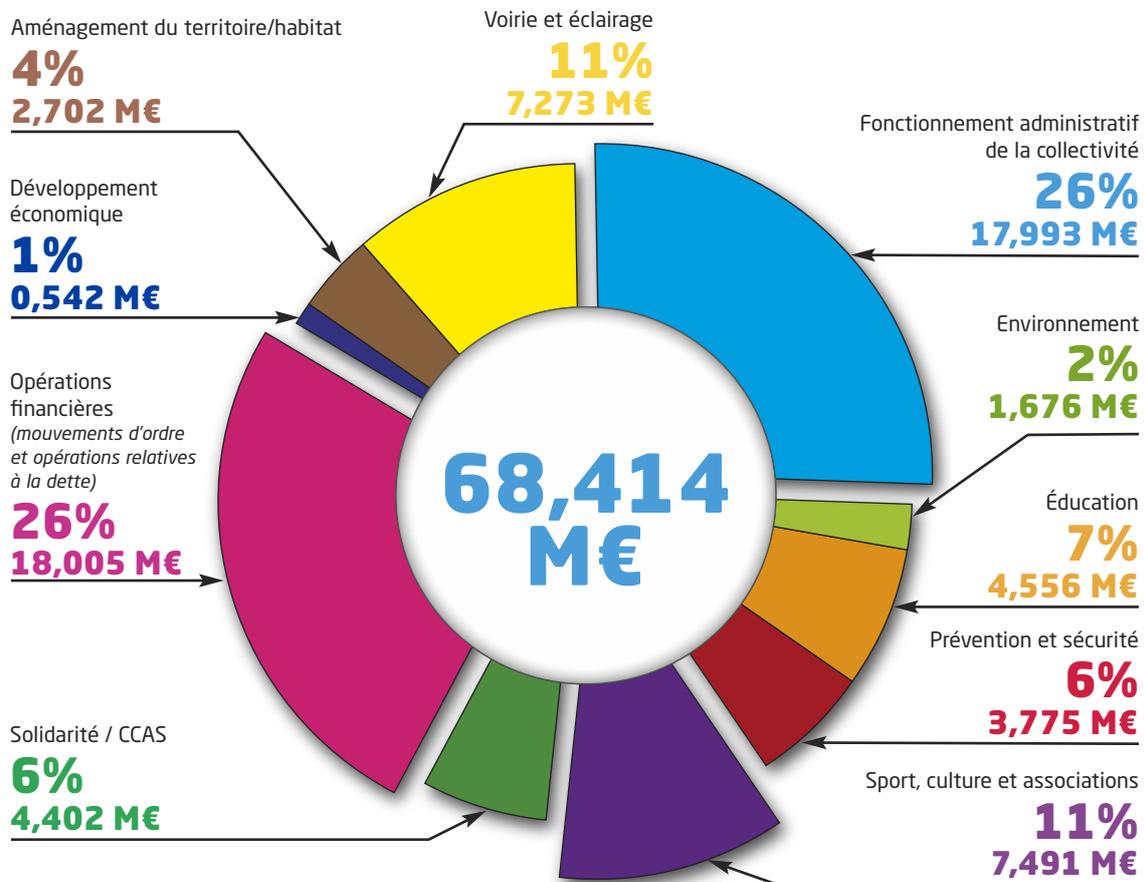
La baisse des taux engagée par notre Municipalité en 2021, a représenté sur les 2 dernières années un gain de pouvoir d'achat d'un montant cumulé de plus de 5,4 M€ pour les contribuables Testerins. Ce choix est confirmé sur 2023, avec un gain de pouvoir d'achat restitué aux contribuables d'un montant estimé à 3 M€.

Les taux d'imposition seront maintenus sur l'année 2023 à leur niveau antérieur. En matière de taxe foncière sur les propriétés bâties, les taux votés à La Teste de Buch (36,20%) **sont les plus bas de Gironde** pour les communes de plus de 20 000 habitants. Pour exemple : Gradignan 50,23%, Libourne 51,15%, Cenon 53,63 %.

### Taux Taxe Foncière sur les propriétés bâties de la COBAS (en %)



## Dépenses totales par grands secteurs, intégrant les coûts de fonctionnement et d'investissement



### LES GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT

## 6,2 M€

#### POUR LES OPÉRATIONS DE VOIRIE

dont les plus emblématiques sont :

- > les aménagements :
  - rues Montaigne, J. Curie et La Pérouse
  - boulevard Charles de Gaulle (RD217)
  - rues Chanzy, Camille Pelletan et place Jean Jaurès
  - chemin des Facteurs
  - rue Edmond Doré
  - rue Guynemer
  - rue du Président Carnot
  - rue du Moulin de Bordes
  - secteur Corniche/avenue des Dunes
  - ancien stade Lafon et le parking de la salle des Fêtes de Cazaux,
- > le réaménagement de la place J. Hameau,
- > fin de l'aménagement Chemin de Braouet,
- > l'éclairage public boulevard des Miquelots,
- > le programme de renforcement des couches de roulement des voies communales,
- > le programme de travaux sur le réseau des eaux pluviales.

### LES GRANDS TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

## 5,4 M€

#### POUR LES TRAVAUX DE BÂTIMENTS

dont les plus emblématiques sont :

- > l'Hôtel de Police Municipal,
- > le Conservatoire de Musique,
- > l'aménagement du bâtiment Brameloup (CCAS, maison de quartier, mission locale),
- > la création du vestiaire/tribune du Clavier,
- > la reconstruction de la Cabane Tchanquée n°3,
- > le programme de gros entretien des bâtiments municipaux (écoles, etc...),
- > la modernisation des chaufferies, des climatisations et des installations.



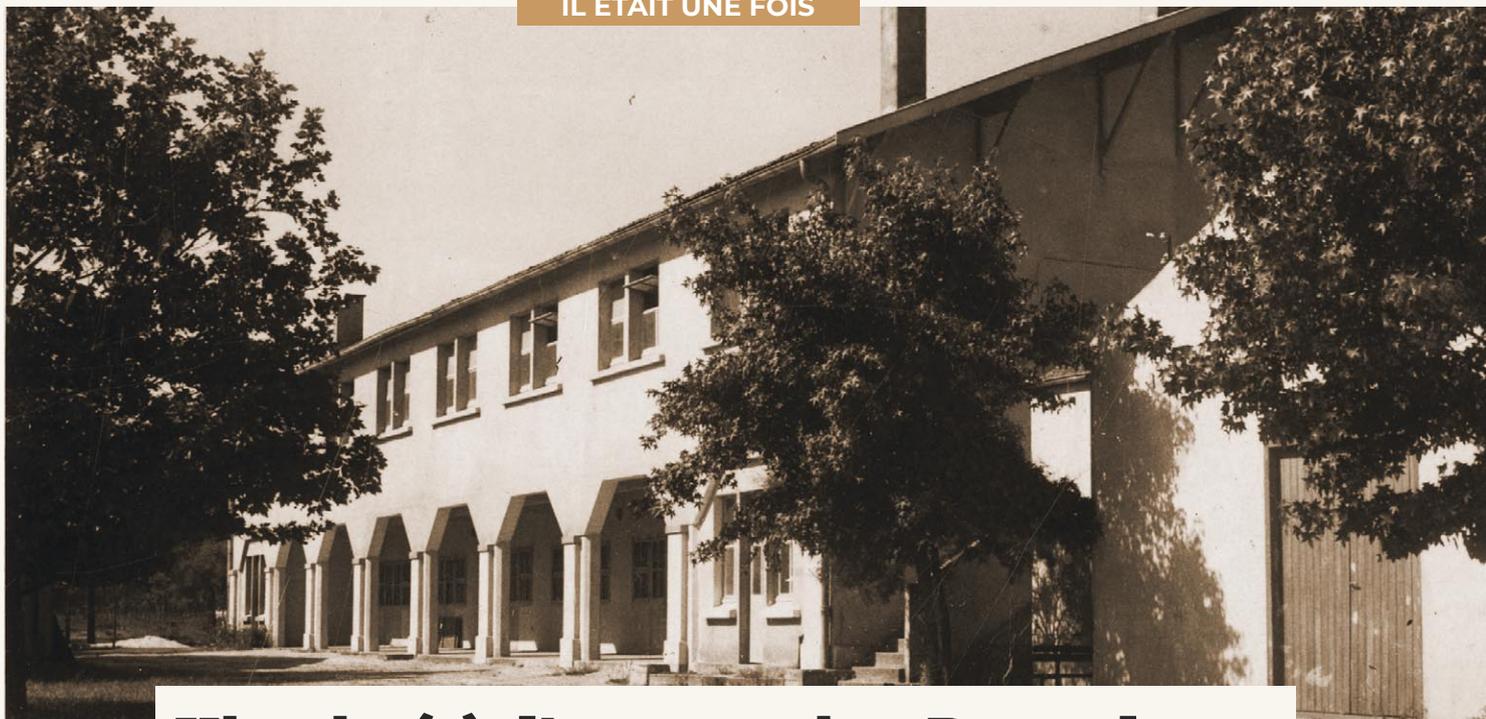
## 5 M€

#### POUR LES OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENTS

dont les plus emblématiques sont :

- > les acquisitions foncières prévisionnelles,
- > la révision et la modification du PLU,
- > la poursuite du programme de modernisation du parc de véhicules municipaux,
- > la modernisation des moyens et des réseaux informatiques des services municipaux,
- > les acquisitions d'outillage, de matériel et de mobilier pour les services municipaux,
- > les aménagements des espaces verts et des aires de jeux.





## Histoire(s) d'un quartier, Brameloup

**S**elon Robert Aufan, dans *La Teste de Buch* racontée par ses rues et lieux dits, le nom du quartier apparaît sur le cadastre de 1849. Il s'écrit alors en deux mots «Brame Loup». Selon les dictionnaires de gascon dont celui d'Oscar Moureau, «il vient du verbe «brama» qui signifie au choix : beugler, braire, bramer, brailler, gueuler, huer, mugir, rugir, vociférer. Bien que les loups hurlent, certains de ces sons peuvent leur être attribués».

Jacques Ragot, dans «Histoire de La Teste de Buch des origines à la fixation des dunes», évoque certaines battues au loup, dont celle d'avril 1790 qui mobilise «Les Testerins de 16 à 60 ans», et sans doute l'une des dernières, en avril 1837 : «*Les loups commettent de tels ravages dans les troupeaux à la limite des pays de Buch et Born que la préfecture a décidé une battue générale qui mobilisera les habitants des communes d'Audenge, Biganos, Mios, Salles, Beliet, Belin, Sanguinet, Biscarrosse, La Teste, Gujan et Le Teich...*».

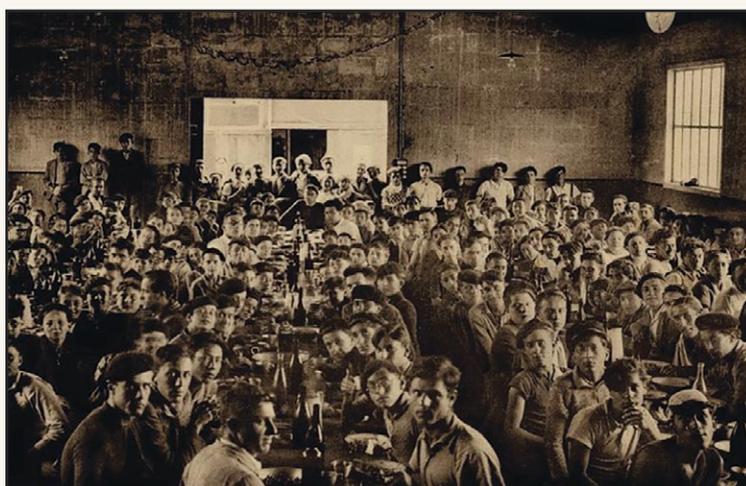
Des traces de cette histoire que nous allons évoquer perdurent dans la dénomination de certaines de ses voies, la rue des Coqs rouges et l'impasse Brameloup, mais aussi dans la mémoire collective, à travers les habitants qui ont marqué ce quartier, les familles Fabre et Taris ou le résinier Bellocq. Car nous sommes ici aux portes de la forêt.

### La colonie de vacances Les Coqs rouges

Le patronage Sainte Eulalie, fondé en 1891 à Bordeaux, est renommé en 1901 « Les Coqs rouges ». Il achète en 1927 le domaine de Brameloup, pour remplacer sa colonie de vacances située dans la villa Titati à l'Aiguillon. L'installation se fait d'abord dans des bâtiments en bois. En juin 1941, le Président du Comité local, Maurice Terreu, sollicite et obtient auprès du Maire l'autorisation de construire un immeuble, qui comporte un dortoir de 220 lits. Dans l'impossibilité financière de réaliser des travaux de mise aux normes des locaux, le patronage les cède en 1978 après 50 ans d'activité pour la construction du lotissement Le Parc de l'Estey, non sans avoir promis une cession gratuite du bâtiment à la Commune. Promesse tenue par le promoteur.



La chapelle, 1950, fonds Jean Taris



Le réfectoire, collection Noël

## Les Coqs rouges, histoire d'un bâtiment communal

Après la cession gratuite par le lotisseur la SNC Ducourneau (acte notarié du 23 décembre 1983), le bâtiment des Coqs rouges connaît une histoire en plusieurs étapes mais toujours dans une vocation sociale et associative voulue par le comité des colonies de vacances de Bordeaux et du Sud-Ouest.

En 1982-1983, la Ville aménage le premier étage pour les arts martiaux à la demande du président du club. Une deuxième tranche de travaux concerne le rez-de-chaussée pour d'autres associations sportives et de loisirs (délibération du 13 octobre 1983). L'année suivante, un bâtiment annexe est aménagé en salle de tennis de table. En 2004, il est envisagé le transfert des installations sportives vers la Maison des Associations, rue des Glycines pour laisser place sur le site de Brameloup, à l'angle des

rues du Parc de l'Estey, des Coqs rouges et de l'allée d'Aquitaine, à un projet de Pôle Social. Dans un premier temps, il est décidé de regrouper les Services Sociaux de la Ville (CCAS) et de la COBAS (Mission locale). En mars 2006, le Conseil Municipal vote une mise à disposition de la Société d'Economie Mixte de La Teste (SEMLAT) chargée des travaux du rez-de-chaussée destiné à les accueillir.

Un nouveau chapitre s'ouvre avec le projet de compléter le pôle social aujourd'hui constitué par le CCAS, la Mission locale, l'Épicerie Sociale et le Vestiaire Populaire par le Service des Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), les services sociaux maritimes, l'association «Femmes solidaires», la Maison de Quartier ainsi que des espaces ouverts aux associations, après des «travaux en site occupé» pour une livraison prévue l'été 2024.



Cartes postales  
édition Colonie de vacances  
Les Coqs rouges,  
Domaine de Brameloup,  
Collection Noël Courtaigne (site leonc)



Départ de ballade en vélo



## Le chantier naval MATONNAT

Bernard A. Nicolas et Erick Verstraten, dans Les Cahiers du Bassin en 2015, ont retracé l'histoire de ce chantier naval, qui a partie liée à l'histoire du quartier.

Pierre Matonnat s'installe à Arcachon en 1939 au 45 boulevard de la Plage ; mais après la fermeture de son chantier de Joinville Le Pont en 1963, il en implante un nouveau à La Teste, quartier Brameloup, entre les rues Gaston de Foix et Henri Dheurle, comme l'atteste la publicité ci-contre parue dans une revue nautique au milieu des années 1970.

Les deux bâtiments déjà existants sont rapidement complétés par un nouvel «hangar métallique de 1 200 m<sup>2</sup> destiné à la mise en chantier d'un yacht en bois de 25m de long qui représente 40 000 heures de travail». Mis en liquidation le 6 février 1979, le chantier naval est repris par M. Quinquandon, qui modernise les locaux. Mais l'urbanisation de la zone rend de plus en plus difficile la cohabitation avec une activité industrielle. D'autant plus que ce PDG a loti une partie de son terrain (L'Enclos du Ping). En 1981, La Préfecture impose des travaux très importants pour limiter ces nuisances, ce qui pousse la société à cesser son activité le 6 août 1981. Le terrain est alors vendu à un promoteur pour l'établissement d'un nouveau lotissement.



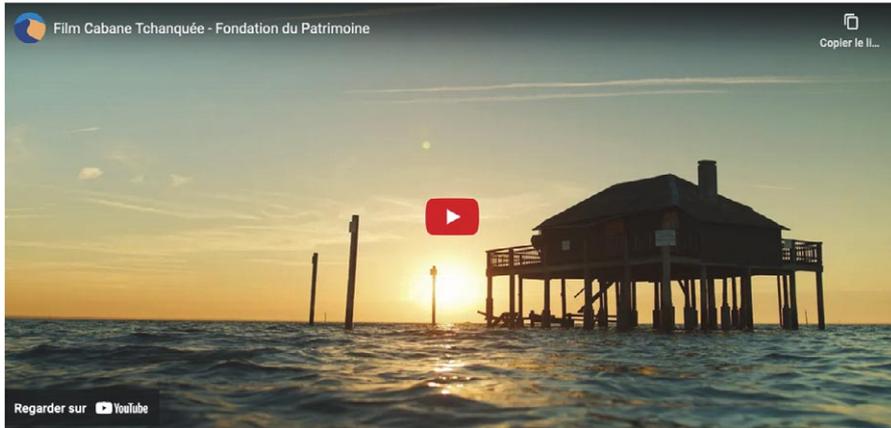
La baignade

### P. MATONNAT S.A.

QUARTIER BRAMELOUP  
33260 LA TESTE DE BUCH  
Tél. (56) 22.46.97  
*Bientôt 50 ans d'existence  
c'est une garantie non ?  
et plus de 20 000 bateaux  
construits*  
LA CROISIERE  
avec nos bateaux est synonyme  
de confort et de sécurité.

Publicité parue dans une revue nautique au milieu des années 1970, in Cahiers du Bassin, N°41, mars 2015

# ELLE, la Cabane Tchanquée n° 3



«ELLE», c'est le nom du film réalisé par la Ville de La Teste de Buch à l'attention de Stéphane Bern et du Jury de la «Mission Patrimoine» afin de les convaincre de soutenir la nécessaire reconstruction de la Cabane Tchanquée n°3 de l'île aux Oiseaux.

La Ville de La Teste de Buch et le Conservatoire du Littoral, respectivement gestionnaire et attributaire de l'île aux Oiseaux, œuvrent pour la préservation et la défense des Cabanes Tchanquées qui font partie intégrante du patrimoine girondin et qui représentent pour les habitants comme pour les touristes l'emblème du Bassin d'Arcachon. Le coût de l'opération s'élevant à plus d'1 M€, la Ville de La Teste de Buch a déposé fin novembre 2022 son dossier de candidature auprès de «La Mission Patrimoine» confiée à Stéphane Bern, déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture et FDJ, afin de contribuer à la sauvegarde du patrimoine français dans toute sa diversité.



## VOUS VOULEZ PARTICIPER À LA RECONSTRUCTION DE LA CABANE TCHANQUÉE ?



En parallèle de la Mission du Patrimoine, le 20 mars 2023, la Ville de La Teste de Buch a signé une convention avec la Fondation du Patrimoine afin de lancer une collecte de dons auprès du plus grand nombre sur le portail de la Fondation. Pour faire un don c'est ici.



## Le saviez-vous ?

144

### naissances

à La Teste de Buch (en comptant uniquement celles des Testerins).

123

### mariages

ont été célébrés :  
78 à l'Hôtel de Ville,  
36 à la Mairie annexe de Pyla-sur-Mer  
9 à la Mairie annexe de Cazaux

## Le top 10 des prénoms

les + donnés en 2022 sur la Commune : Léo, Raphaël, Sacha, Ambre, Elio, Mia, Arthur, Charlie, Louise, Albao

5 673

### CNI et Passeport

5 673 dossiers de titres d'identité ont été instruits de janvier à décembre 2022, soit plus du double qu'en 2021, grâce à la mise en place d'un second dispositif de recueil (DR) et des créneaux de rendez-vous également proposés le 3<sup>e</sup> samedi du mois.

LES SCÈNES

de Olivier Marchal

du 9 au 18 Novembre 2023

LA TESTE DE BUCH

PROCHAINEMENT

Le programme du festival sur [www.latestedebuch.fr](http://www.latestedebuch.fr)

LA TESTE DE BUCH

MARCHE

LES ZAPÉROS du Marché

DE LA TESTE DE BUCH 2023

LE 1<sup>ER</sup> VENDREDI DE CHAQUE MOIS DE 19H À 22H

**Naissances**

**Octobre**

Oliver PAUTIER  
Leo CHAVANEL  
Gabriel CHAVANEL  
Nils SANCHO  
Maya BINTE MOHAMMAD HILMI  
Margaux BUFFANDEAU  
Valentin ATSARIAS  
Léon BENEDET  
Mathis PLANTEY  
Timaé MOULIETS  
Isaac TORRENT  
Malonn PELLERIN  
Maëliah OLIVIER

**Novembre**

Evana MARLIER  
Keylana MARLIER  
Sohan SCOTT  
Nyno BAILLY MAYSONNAVE  
Victor THIL  
Isaak BEHEM  
Ilya DOBREY  
Hugo CARUS  
Charles CALVO LAURENT  
Léa GILLET  
Victoria COLLOMB  
Alice PICHOFF  
Owen TOKO  
Kaïs EL-GUEDDAR

**Décembre**

Inès RARIVOMANANA  
Déva BASCLE  
Elissa GASSIES BEN KHALIFA  
Joy GUILLAUMIN  
Augustin RENOUX BIENCOURT  
Manyt TERNISIEN  
Adrien LACOSTE

**Janvier**

Amir BOUGUENNA  
Armand GAUTIÉ  
Ariana-Rose NAËSSENS  
Jolia VALCKE  
Maëlyne NOUOS  
Morgan GASPARETTO  
Valentine VERNET  
Felix CASEL INGERSLEV  
Paul PHELIPPON  
Philippine CARLIER

**Février**

Léo MILLION  
Kayla HOFFSTETTER  
Sibylle IGLESIAS  
Rafaël LACOUTURE  
Kaissy BAMBURY  
Ella BORDET SALLOUM  
Avenir FERREIRA

**Décès**

**Juin**

Armand LEROY  
Claude PEYRELADE

**Octobre**

Monique SCHMITT  
Eliane VALLÉE  
Henri GILBERT  
Roger TRONCHE  
Vincent CZMICZINSKI  
Odile LESCAUT  
Fernande PLOMION  
Jean-Claude GANDON  
Simonne BOUTIN  
Suzanne FÉLIX  
Louisette CAVALEIRO  
Suzanne LUCK  
Pilar GRISON  
Raymonde RUEL  
Marie PERRIN  
Claude PORTAL  
Gabriel PELEGRY  
Georgette EVANNO  
Santiago PULISO-CHINARRO  
Elodie DURAND  
Marie SANZ  
Yves THUILLIER  
Charlotte PLUMET  
Robert DURAND  
Marcel AMANT  
Yvette NOUAILLES  
André CHAVONET

**Novembre**

Micheline DUMONT  
Roger LANORE  
Marie BRELOIN  
Monique LAPORTE  
Monique BOUTIN  
Max MASSON  
Jeanne RUFFEL  
Patrick DEPIETS  
Bernard ROTH  
Lucette LAUZUN  
Christian CHARBONNIER  
Daniel DELALEU  
Jean-Yves CANLORBE  
Marguerite DOUMERGUE  
Bernard PIGEON  
Jacques RHUGUET  
Marie-Odile ROBERT  
Josette DORTIGNAC  
Robert DUPIN  
Micheline BERGER  
Alain PORHEL  
Albert CERRI  
Jacqueline MONGRAND  
Paul BATTISTUTA  
Christian HERNANDEZ  
Josette PERSON  
Nathalie LABOUTADE-CANCE  
Henrique ANTUNES DOS SANTOS  
René DUCAMIN  
Renée REUTIN-TARRIDE  
Ada BRUNET

**Décembre**

Béatrice HALLIER  
Renée REUTIN-TARRIDE  
Bernard ISSARTEL  
Lucien LOTZ  
François NÉTO  
Francis CAMELEYRE  
André DUMORA  
André RENIER  
Michel MONGIN  
Eric CHANSEAU  
Jacqueline CARRADOT  
André LEFEBVRE  
André PRACISNORE  
Yvonne JUNCA  
Renée GUILHEM  
Jean RÉVEILLOUX  
Jacqueline AVRILLEUX  
Micheline BUCHERON  
Micheline CAZOBON  
Monique VERSINI  
Anne LE TANOU  
Regine BOISGONTIER  
Jean-Michel CASTAING  
Jean SOUCAT  
Edith LAFOND  
Henri BRUN

**Janvier**

René DALBOS  
Franco IMPERIOLI  
Denis THOMAS  
Patricia GUITTARD  
Claude BOUCHARD  
Raymond BOUTET  
Roland LABAT  
Jacques DELATTRE  
Xavier ARNAUDIN  
Jean MATHON  
Christian GUIBERT  
André JALVY  
Louise BILOTE  
Simone SUDRIE  
Eliette BELLARD  
Christian CARON  
Francis MAISSANT  
Jacqueline COMBECAVE  
Eliane DELAYTERMOZ  
Solange LAYGUE  
Gilles DOUET  
Serge USOWIEZ  
Jean-Pierre CASTAGNOS  
Odette DUBOIS  
Claude BIGNOLLES  
Yves ARNAUDIN  
René BOST  
Yvette MAGNE  
Henri GAUSSEM

**Février**

Francis MAISSANT  
Yvette MAGNE  
Yves ARNAUDIN  
Henri GAUSSEM  
Odile BONNEAU  
Jean MIRTAIN

Jeannine ESPOSITO  
Geneviève ROPARS  
Max RAVAT  
Alain MARCHAND  
Bernard DEGOS  
Geneviève BERNARDI  
Teddy TÉRAUDE  
Anne-Marie NADEAU  
Hélène TESSIER  
Monika TERNUS  
Max DAUCH  
Denise BLANC  
Carmen JIMENEZ  
Louis FRANCOIS  
Claude LECHEMOLLE  
Germaine MARTIN  
Françoise GOUIN  
Geneviève BERNARDI  
Jean JAFFRE  
Guy CERLES  
Berthe DAUBORD  
Régine TOENGI  
Monique PRAT  
Jean-Michel LAUMOND  
Nicole DUPUY  
Jean-Louis BOIJOUX  
Marie-Joséphine PARROU-BORDES  
Maria TOURALBE

**Mariages**

**Octobre**

Anthony BOURDERE  
et Johana PICQ  
Thomas BELLOC  
et Julia PICQ  
Adrien FAURE  
et Judith BON  
Alexis GUILLON-COTTARD  
et Mailys BILLAT  
Eric TISON  
et Nathalie COENE  
Grégory GUICHARD et  
Caroline PONS  
Tony ROUXPETEL  
et Isabelle PRZYLUCKI

**Décembre**

Eric DUPONT  
et Isabelle PAILLER





## GROUPE D'OPPOSITION

### « AVANÇONS ENSEMBLE LA TESTE DE BUCH »

Élu depuis 15 ans, le Maire découvre tout à coup que 82% des Testerins étaient éligibles au logement social.

Les projets immobiliers qu'il décriait tant vont donc fleurir : Franklin, Baou, Gambetta, Castelnaud, Lede de la Seuve, Cap de Mount, stade de Cazaux, Sécary malgré 95% d'avis défavorables de la part des riverains lors de la consultation.

Surprenant ! Lui qui était absolument contre le bétonnage de la ville ! La vérité d'un jour n'est pas celle du lendemain.

Après 3 ans d'immobilisme, ponctués par les inaugurations des travaux prévus et des réalisations de son prédécesseur JJ EROLES, les projets de la municipalité vont sortir du bois comme l'hôtel de police, le déplacement du conservatoire de musique et les vestiaires tant attendus du stade du Clavier, ces projets qui ont demandé 3 ans de réflexion vont nous coûter beaucoup plus cher suite à l'envolée que nous connaissions tous, du coût des matières premières et à l'inflation galopante. Ajoutons les dépenses de fonctionnement en très forte hausse : +17 %.

Pour combler le trou, il faut en creuser un autre ! Le Maire prévoit donc durant sa mandature de vendre une partie du patrimoine immobilier de la ville pour un montant avoisinant 15M€. Ces nouvelles pépites ne changeront pas la mauvaise pente déjà amorcée !

En tant qu'élus responsables et cohérents, nous votons toutes les délibérations qui vont dans l'intérêt général de nos concitoyens, mais, bien que représentant 38 % des électeurs, comme nous avons le mauvais goût de demander de la transparence et des chiffres précis, nous sommes exclus des commissions telles que celle des AOT, ou de l'EPIC.

Et nous ne pouvons que nous opposer sur les sujets critiquables comme le budget municipal 2023, ou la mise en œuvre de la 1<sup>ère</sup> phase opérationnelle du schéma directeur immobilier. On ne peut accepter la relocalisation de 31 associations sans en connaître la destination future ni valider globalement la cession de 37 actifs, réserves foncières sauvegardées précédemment. Cessions à qui ? Dans quel but ? Pour quel projet d'ensemble ? Mystère !

Ni bien entendu accepter sans discussion certaines incohérences du futur plan de circulation, mises en évidence par une pétition citoyenne de plus de 2 200 signataires qui nous a été confiée et remise au Maire juste avant le dernier Conseil Municipal du 21 février 2023. Quelle en sera la suite ? .....

Chers Testerins, nous restons à votre écoute et restons force de propositions pour le devenir de notre ville, vous pouvez communiquer avec nous et échanger des idées sur :

avanconsensemble.latestedebuch@gmail.com

En post scriptum , un courrier inattendu :

«Paroles d'un citoyen déçu d'avoir cru au Père Noël»

*«Aux dernières élections municipales, j'ai voté Patrick Davet. pour le changement, pour une augmentation de logements pour les Testerins, la baisse des impôts, plus de sécurité et pour l'arrêt des constructions de promoteurs spéculateurs.*

*3 ans sont passés, rien n'a bougé, la baisse des impôts, c'est pour les propriétaires, moi je suis locataire, je me chauffe au bois mais je ne peux plus rentrer dans la forêt. Mon fils fait du triathlon, il peut plus s'entraîner. J'espérais que comme dans certaines villes touristiques, le Maire allait favoriser les locations à l'année...».*

#### DOMINIQUE DUCASSE

pour le groupe «Avançons ensemble La Teste de Buch»

Elisabeth Monteil-Macard, Marielle Philip, Christine Delmas et Thierry Maisonnave

Contact : avanconsensemble.latestedebuch@gmail.com

## GROUPE D'OPPOSITION

### « ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL »

Nos campings proches de la Dune vont être reconstruits. Nous espérons, comme notre homologue arcachonnais Vital Baude, que les mobil-homes seront effectivement un peu moins nombreux et respecteront la loi propre aux sites classés et le Code de l'Environnement. Nous attendons avec inquiétude la publication de tous les permis de construire de ces nouveaux bâtiments.

Les perspectives de la majorité en matière d'économie ne peuvent pas s'appliquer au détriment de notre patrimoine naturel, cette reconstruction devrait être une opportunité de réinterroger notre modèle, sur la gestion de nos richesses, de leur distribution et de leur consommation. La réalisation des campings pour l'été 2023 doit être en accord avec des critères forts d'écotourisme. Hélas, la disparition du plafond végétal risque de donner l'image d'immenses parkings au pied de la Dune.

Aussi nous espérons que le tronçon cyclable de la plage du Petit Nice se décalera de manière suffisamment significative pour éviter le recul du trait de côte.

#### VALENTIN DEISS

pour le groupe «Engagement Écologique et Social»,

Alexandra Pamies, Valentin Deiss

## GROUPE D'OPPOSITION

### « LA BAIE DE BUCH, SOCIABLE PAR NATURE »

À quasi mi-mandat, je mesure la situation à l'aune de la liste «Engagement Écologique et Social» pour laquelle je me suis mobilisé en 2020, notamment pour le Social et l'Emploi. Avec probité intellectuelle et politique, et restant attentif pour les 3 années à venir, je manifeste ma satisfaction sur notre 1<sup>er</sup> engagement électoral : le Logement Social et sur celui de l'Emploi avec «Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée». Un salut de la Gauche républicaine à la Majorité s'impose. Je le fais.

#### ALAIN CHAUTEAU

pour le groupe « La baie de Buch, sociable par nature »,

Ecologie-Social-Economie

*La Loi et la jurisprudence reconnaissent au maire pris en sa qualité de directeur de la publication et garant de son contenu, le pouvoir de refuser de publier des propos tenus pour injurieux, diffamatoires ou encore contraires aux dispositions de l'article 52.1 du code électoral. En la circonstance, ce droit ne sera pas exercé, laissant à chacune et chacun la liberté d'apprécier, voire de réprouver l'expression de critiques personnelles inutilement outrancières.*



## GROUPE MAJORITAIRE MUNICIPAL

### « UNIS POUR AGIR AVEC VOUS »

Bien sûr, nous travaillons activement à la sécurisation du massif forestier avec nos différents partenaires. Les travaux de sécurisation se déroulent bien et seront très avancés au printemps, ce qui va permettre de limiter au maximum le risque d'incendie, mais aussi la prolifération des scolytes.

De plus, nous proposons des solutions de surveillance de nos forêts à l'Etat, telles que la surveillance par drone, la mise en place de caméras thermiques en lien avec de l'intelligence artificielle. Une demande de renforts spécifiques des forces de l'ordre a été faite pour la saison.

Nous faisons tout pour rouvrir les plages océanes et le massif forestier au plus vite dans de bonnes conditions de sécurité. L'érosion a été importante durant cette saison hivernale. Nous profitons de l'ensemble de ces sujets pour porter auprès des instances, et notamment du Département, notre souhait d'anticiper la situation de notre trait de côte. La route départementale sera impactée à moyen terme et nous devons dès à présent travailler sur un nouveau tracé.

Vous l'avez sûrement vu, beaucoup de travaux ont été lancés ou réalisés au niveau des bâtiments et des voiries ; l'Hôtel de Police Municipale, Brameloup, le parking des Maraîchers, la rue Pierre de Coubertin et bien d'autres. La Ville doit rattraper le retard accumulé sur les dernières mandatures, c'est pour cela que tant d'opérations sont programmées. Nous continuons d'importants investissements afin d'offrir la qualité de vie que les Testérins méritent. Notre gestion rigoureuse nous le permet, et cela même avec la baisse des impôts réalisée.

Le maintien, l'entretien et l'optimisation de notre patrimoine municipal sont aussi une priorité.

Nos bâtiments, trop longtemps abandonnés, doivent être rénovés et utilisés de manière appropriée. Pour cela un Schéma directeur immobilier a été mis en place.

Un bâtiment non entretenu perd de sa valeur et devient une passoire énergétique, nous nous attaquons à ces dossiers en nous appuyant aussi sur notre Plan de sobriété énergétique afin de réduire significativement les dépenses et donc l'argent public.

Pour les Associations bénéficiant de locaux communaux et qui sont impactées par cette organisation, les élus référents ont reçu chaque président(e) pour identifier les besoins et leur proposer des relocalisations. Nous accompagnons au quotidien toutes nos Associations, elles sont essentielles pour notre Commune.

De nombreuses réunions publiques ont eu lieu et auront lieu dans l'année pour vous informer et vous consulter. Nous avons à cœur d'être au plus proche de vos attentes tout en préparant la Ville de demain. Sur les infrastructures mais aussi sur les logements. Nous manquons de logements pour notre population, les projets lancés ont pour but de loger les nôtres dans des conditions agréables, confortables et de qualité. On se doit aussi de respecter l'architecture historique de la Ville. Notre Architecte conseil veille au respect de la Charte architecturale que nous avons mise en place. Du logement, oui, mais pas de n'importe quelle manière, avec des règles, du contrôle et dans le respect de notre patrimoine.

Toute notre équipe travaille à maintenir et améliorer votre qualité de vie !

## LE GROUPE MAJORITAIRE

*L'article L.2121-27-1. du code général des collectivités territoriales énonce que « dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur ».*

# Les SCÈNES MUSICALES

LA TESTE DE BUCH

du 29/06 au 01/07/2023  
de 17h à 24h

SOOM T & THE STONE MONKS

ASIAN DUB FOUNDATION

ASCENDANT VIERGE

MACADAM CROCODILE

DOMBRANCE

GOGO GREEN

WAAGAL

DJS LAURENT ET FABIEN

